

Compte-rendu de la session de concours 2018

| | |
|--|---|
| Rappel des résultats | 1 |
| Concours Astronome (ordre alphabétique) | 1 |
| Concours Astronome-adjoint (ordre alphabétique)..... | 1 |
| Gestion des concours | 2 |
| Concours Astronome..... | 2 |
| Concours Astronome-adjoint | 2 |
| Analyse de l'ensemble des candidatures | 3 |
| Nombre d'années après la thèse | 3 |
| Nombre de candidatures précédentes..... | 4 |
| Destination géographique | 5 |
| Répartition par ANO et mots-clés | 5 |
| Analyse du recrutement 2018..... | 7 |
| Evolution pour les prochaines années | 8 |
| Recommandations aux candidats | 9 |
| Recommandations aux responsables de SNO..... | 9 |

Rappel des résultats

Concours Astronome (ordre alphabétique)

AUGEREAU Jean-Charles - OSUG/IPAG - ANO2 VLT/MATISSE & ANO5 OSUG-DC
 BENABED Karim - IAP - ANO4 EUCLID
 FLORES Hector - OP/GEPI - ANO2 MOONS
 SCHULTHEIS Mathias - OCA/Lagrange - ANO4 EUCLID
 VASTEL Charlotte - OMP/IRAP - ANO5 CASSIS

Concours Astronome-adjoint (ordre alphabétique)

BRON Emeric - OP/LERMA - ANO5 MIS & jets
 CHOQUET Elodie - Pytheas/LAM - ANO2 E-ELT/HARMONI
 LANTZ Cateline - OSUPS/IAS - ANO2 ExoMars/MicrOmega, Mars2020/SuperCam
 MAGGI Pierre - ObAS - ANO2 SVOM
 OUAZZANI Rhita-Maria - OP/LESIA - ANO2 PLATO
 PLOTNIKOV Ilyya - OMP/IRAP - ANO5 CDPP, ANO6 STORMS

Gestion des concours

Nous attirons une fois de plus l'attention des candidats sur le fait que le CNAP ne gère pas le portail dédié au concours CNAP intitulé CANOPUS, et qu'il faut lire attentivement toutes les instructions données par le ministère. L'heure limite est fixée à 16h00 pour l'ensemble des concours de l'enseignement supérieur géré par le portail GALAXIE (dont ANTARES, CANOPUS, etc.). Cette règle s'applique également aux dossiers de PEDR ou d'ATER, par exemple. Rappelons également qu'il s'agit d'un concours de la fonction publique ; les règles qui le régissent sont donc strictes pour assurer l'équité entre candidats. Dans le dispositif du concours, le CNAP n'est que l'instance d'évaluation et non l'organisateur. Nous renvoyons systématiquement les candidats vers le portail GALAXIE pour les informations légales concernant l'organisation du concours.

Concours Astronome

Le concours astronome s'est déroulé les 29 et 30 mars, en jury unique. 18 dossiers de candidatures ont été reçus (contre 20 l'an dernier), parmi lesquels 3 femmes (contre 5), soit 17% (contre 25%). Une a été recrutée sur les 5 postes vacants. La moyenne d'âge des 6 recrutés est de 47 ans, avec une amplitude de 44 à 51 ans.

La section reste attentive à débloquent des carrières longues d'astronome-adjoint. Toutefois, il est indispensable de rappeler qu'en attendant d'avoir un dossier solide sur les trois grandes missions du corps (recherche, services nationaux d'observation, enseignement), il doit être envisagé de postuler à la hors-classe des astronomes adjoints. L'obtention de la hors-classe ne pénalise pas les candidats pour le concours astronome. Les résultats des années précédentes le démontrent.

Concours Astronome-adjoint

Le concours astronome-adjoint s'est déroulé en deux phases : admissibilité (sélection sur dossier) et admission (auditions). 125 dossiers ont été reçus par le ministère, tous déclarés administrativement recevables. 5 démissions ont été enregistrées avant la phase d'admissibilité, 4 à la suite des résultats de la section 17 du CoNRS, 1 pour raisons personnelles. La liste des candidats admis à poursuivre le concours (liste d'admissibilité) a été publiée le 30 mars suite aux délibérations qui se sont déroulées du lundi 26 au mercredi 28 mars. Le jury était composé de l'ensemble de la section, présidé par le président de la section. Trois rapporteurs ont été nommés pour chaque candidature. A l'issue de ces délibérations, 54 dossiers ont été sélectionnés pour la seconde phase du concours.

Le nombre maximum de dossiers admissibles est fixé par le nombre d'auditions possibles en 4 jours, à raison d'une demi-heure consacrée à chaque candidat. La section ne cherche pas à atteindre ce maximum, la qualité du dossier scientifique restant le critère absolu.

La phase d'admission s'est déroulée en deux temps. Les auditions ont eu lieu du lundi 23 au jeudi 26 avril, en jury unique composé de l'ensemble de la section (sauf un membre excusé), présidé par le

président de la section. Une candidate a démissionné avant son audition, suite à son admissibilité en section 08 du CoNRS. Il restait donc 53 candidatures à évaluer en phase de délibération, les vendredi 27 et samedi 28 avril.

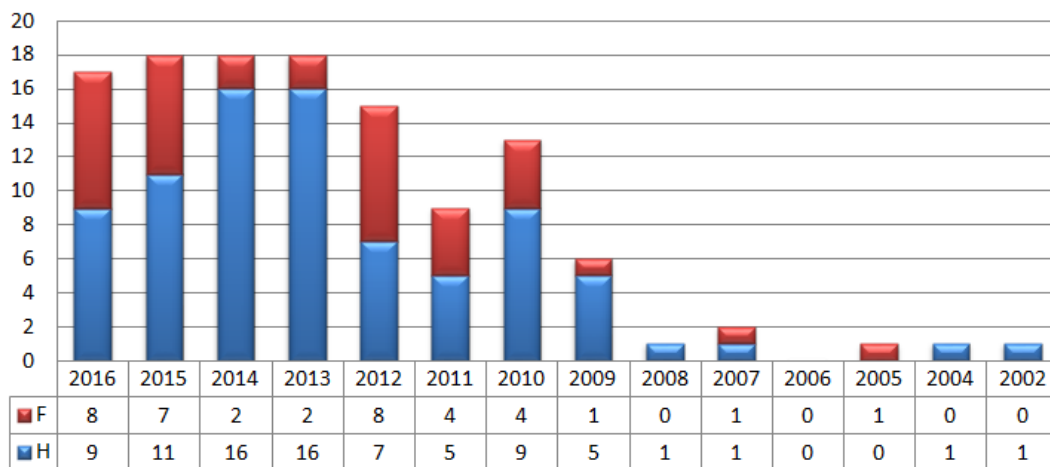
Analyse de l'ensemble des candidatures

Tous les OSU ayant une composante relevant de l'Astronomie ont présenté au moins 1 candidature. Sur les 120 candidatures restant à l'ouverture de la phase d'admissibilité, l'âge moyen de la population était de 33 ans (contre 33,3 l'an dernier et 32,9 en 2016). Il est certainement trop tôt pour interpréter ce léger recul. Les candidates avaient 32,7 ans en moyenne (identique à l'an dernier) et 33 en médiane (soit 1 an de plus) et les candidats 33,1 en moyenne (médiane à 32,0 ans comme l'an dernier).

La phase d'admissibilité n'a introduit aucun biais ou effet de sélection sur les propriétés essentielles de la population de candidats. Ainsi, à titre d'exemple, la pression au niveau des OSU ou des ANO est restée sensiblement identique.

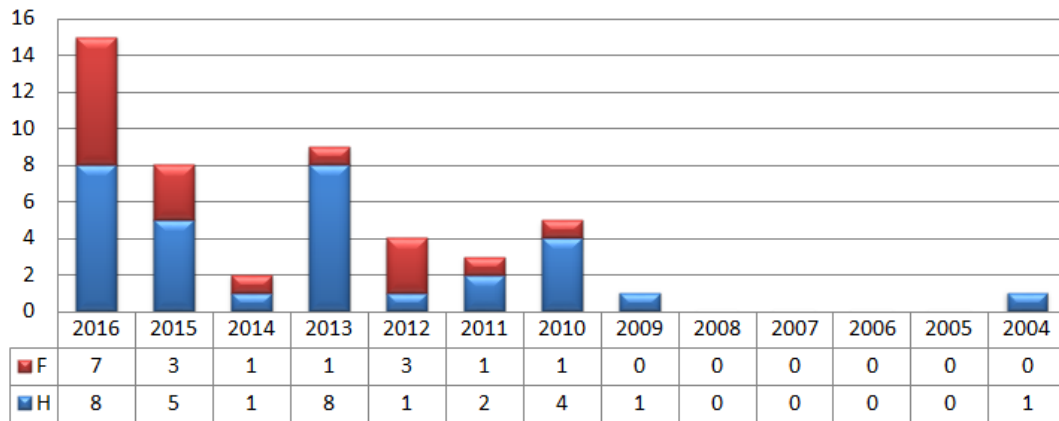
Nombre d'années après la thèse

Année de soutenance

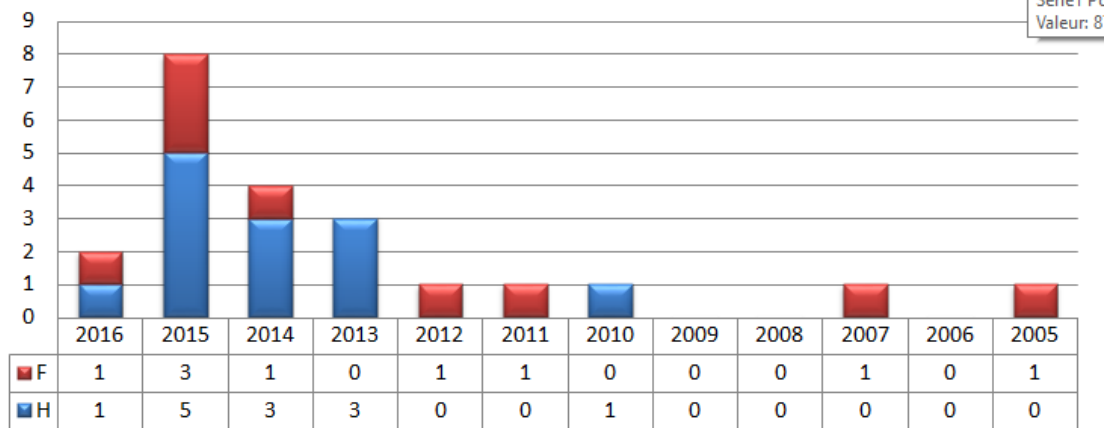


Confirmant la tendance observée l'an dernier, les thèses de l'année N-1 du concours ont, cette année, totalement disparu. Plus de deux-tiers (71%) des candidats ont obtenu un doctorat entre 2012 et 2016. La distribution sur les années 2013 à 2016 s'est équilibrée.

Année de soutenance des 1^{ères} candidatures



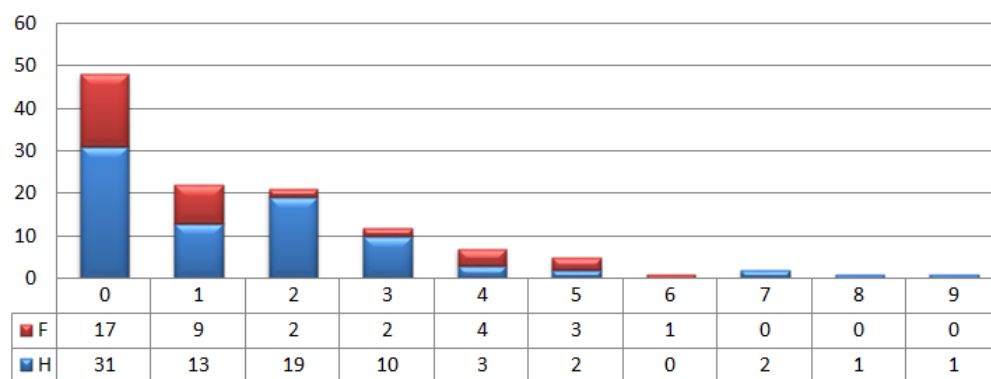
Année de soutenance des 2^{ndes} candidatures



La distribution de l'année de soutenance des premières candidatures (48) montre l'arrivée massive des doctorants 2016. Les secondes candidatures (22) ont majoritairement des doctorats récents. 3 de ces secondes candidatures n'avaient pas postulé l'an dernier. Les premières ou secondes candidatures se raréfient à partir des soutenances 2009.

Nombre de candidatures précédentes

Nombre de candidatures antérieures



58% (contre 59% l'an dernier et 55% en 2016) sont des premières ou secondes candidatures.

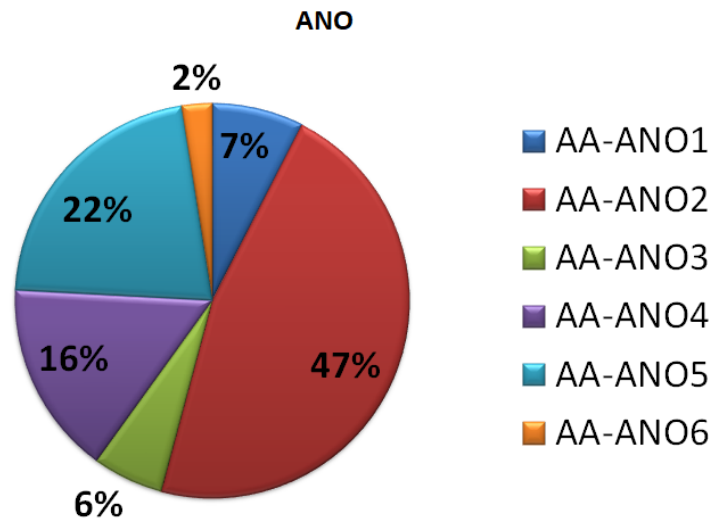
Destination géographique

| Observatoire | Nombre de candidatures |
|---|------------------------|
| OP - Observatoire de Paris | 33 |
| OMP - Observatoire Midi-Pyrénées | 16 |
| Pythéas - OSU Institut Pythéas | 13 |
| OSUG - Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble | 11 |
| OSUPS - Observatoire des Sciences de l'Univers Paris SUD | 9 |
| OCA - Observatoire de la Côte d'Azur | 7 |
| OAS - Observatoire astronomique de Strasbourg | 7 |
| IAP - Institut d'Astrophysique de Paris | 5 |
| OL - Observatoire de Lyon | 4 |
| IMCCE - Institut de Mécanique Céleste et de Calcul des Ephémérides | 4 |
| OVSQ - Observatoire de Versailles Saint-Quentin | 4 |
| OASU - Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers | 2 |
| OSUC - Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre | 2 |
| OREME - Observatoire de Recherche Méditerranéen de l'Environnement | 2 |
| THETA - Observatoire des sciences de l'Univers THETA de Franche-Comté Bourgogne | 1 |

A quelques fluctuations près provenant des Observatoires de taille moyenne, la pression à l'entrée ressemble à celle de l'an dernier. L'Observatoire de Paris montre un meilleur équilibre entre ses départements que dans les années précédentes, avec une forte diminution des candidatures au LESIA et une nette augmentation dans les autres départements.

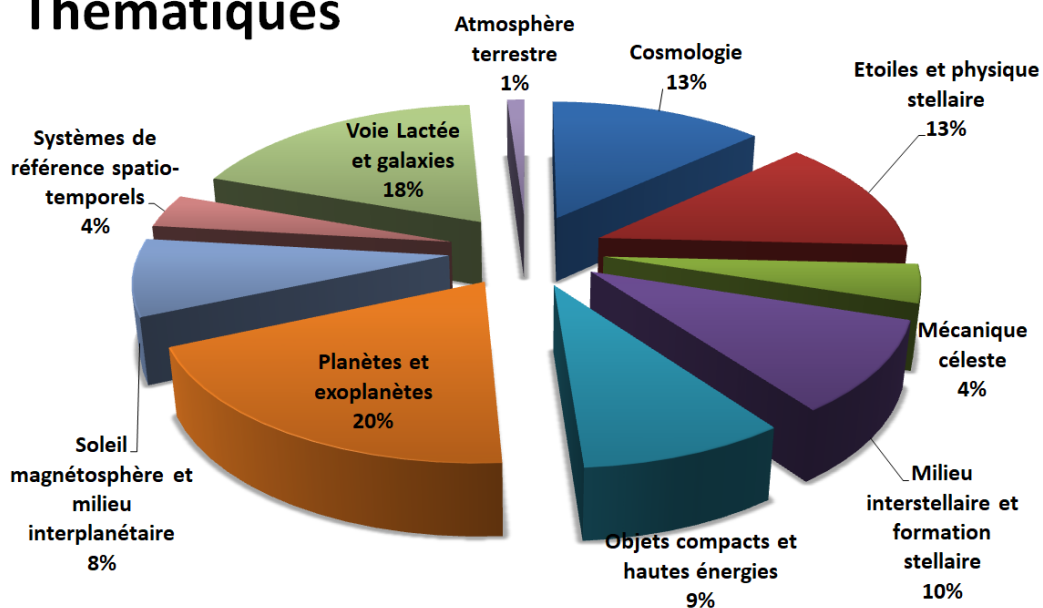
Répartition par ANO et mots-clés

L'ANO2 (Instrumentation des grands observatoires au sol et spatiaux) reste, et de loin, la catégorie de SNO qui reçoit le plus grand nombre de candidatures. C'est la signature que les progrès de la discipline dépendent fortement des avancées des méthodes instrumentales et de la préparation des nouveaux moyens. 60% des candidatures ANO2 relèvent d'instruments spatiaux, le reste concernant des instruments sol. Ceci explique sans doute le ratio des recrutements sol/espace en ANO2 dans le passé. Selon les années, entre un cinquième et un quart des candidats propose l'ANO5 (Centres de traitement, d'archivage et de diffusion des données), ce qui démontre l'importance constante de la mise à disposition des données, qu'elles soient issues des observatoires ou missions spatiales, ou qu'elles soient produites par des simulations numériques. Le nombre de candidatures sur l'ANO3 (Stations d'observation) est revenu à un niveau habituel après avoir bénéficié d'un coloriage INSU les deux années précédentes (sur l'IRAM et l'ARC). Concernant l'ANO4 (Grands relevés, sondages profonds et suivi à long terme), les effectifs semblent stables avec 19 candidatures contre 18 l'an dernier et 20 en 2016.

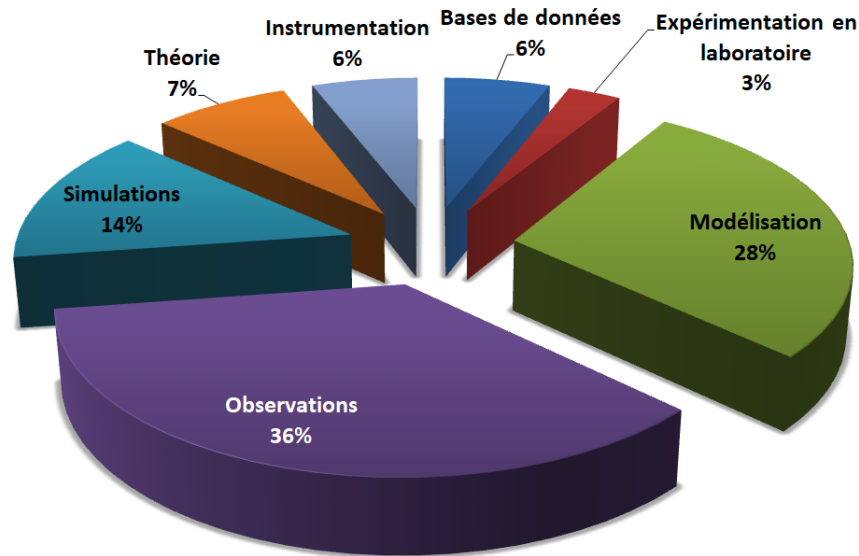


Les candidats peuvent mentionner jusqu'à deux mots-clés caractérisant au mieux leurs recherches. Le choix est contraint par l'application CANOPUS. La figure ci-dessous montre la distribution de 190 mots-clés thématiques. Lorsqu'un seul mot-clé est utilisé, c'est « Planètes et exoplanètes » qui est le plus utilisé. La distribution est similaire à celle de l'an dernier, à 1 point près.

Thématiques



Concernant les méthodologies, la possibilité d'avoir deux mots-clés est systématiquement utilisée par les candidats (à deux exceptions près). Le choix est également contraint par CANOPUS. La figure ci-dessous montre que parmi les 238 mots-clés, l'observation et la modélisation caractérisent le mieux la population des candidats.



Méthodologie

Analyse du recrutement 2018

La section tient à rappeler que le ratio homme/femme se doit d'être analysé sur l'ensemble de son mandat. En effet, chaque année, des fluctuations non-significatives sont inévitables. Cependant, cumulé sur trois ans, la proportion de 35% de femmes (7 sur 20 postes) est quasiment identique à celle de la population totale.

D'autres faits méritent d'être mentionnés :

- l'âge moyen de recrutement est de 31,7 ans (contre 32,3 l'an dernier), le minimum est de 29 ans (contre 30) et le maximum de 35 ans (contre 34) dans l'année en cours;
- les admis ont obtenu un doctorat entre 2011 et 2015 (contre 2011 à 2014 l'an dernier) ;
- 3 admis ont été recrutés à leur première ou seconde présentation comme l'an dernier. 1 candidat en était à sa 7^e tentative ;

Les coloriages pluriannuels de l'INSU sur l'ANO2, ANO5 et ANO6 ont été pourvus, ce qui représente la moitié des postes au concours. Nous les rappelons ici :

ANO1 : Métrologie de l'espace et du temps : systèmes de référence, géodésie spatiale, temps-fréquence

ANO2 : Instrumentation des grands projets internationaux au sol : ELT, VLT, CFHT, CTA et radio

ANO5 : Les grands centres de diffusion et de traitement des données expérimentales et simulées

ANO6 : Surveillance du Soleil et de l'environnement spatial de la Terre

La section rappelle cependant que les coloriages étant pluriannuels, ils représentent seulement des priorités affichées par l'INSU en termes de services d'observation. Ils ne doivent pas être considérés comme une restriction aux candidatures.

Evolution pour les prochaines années

Il aurait été souhaitable que le portail CANOPUS évolue pour permettre aux candidats de prendre connaissance de l'avancement de leur dossier dans les différentes phases du concours. L'idée générale serait de se rapprocher du portail permettant la gestion des dossiers de candidature aux postes de Maîtres de conférences. Le ministère est responsable de cette évolution, en collaboration étroite avec le CNAP. Un cahier des charges a été établi en juin 2017 ; les développements sont en cours. Le CNAP n'est en aucun cas responsable de cette partie technique.

Comme indiqué dans le rapport des concours 2016 et 2017, une autre tendance, malheureusement prévisible et inévitable à effectif du corps constant, est la décroissance du nombre de postes mis au concours. Il était initialement prévu 19 postes au concours pour les concours 2016 à 2019, sur la base de départs à 65 ans pour les ASAD et 68 pour AST. A ce stade de notre mandat, nous en sommes à 20, ce qui aura inévitablement des conséquences numériques pour les concours futurs. Compte-tenu de départs anticipés (parfois dès 62 ans), imprévisibles par nature, il est difficile d'affirmer ce que sera la campagne 2019.

Il est important que la section ait une vision pluriannuelle du concours et se prépare dès à présent à des campagnes de recrutement qui s'annoncent difficiles. A faible nombre de postes, il est raisonnable de penser que le concours doit profiter aux candidatures à fort potentiel dans les trois missions du corps : recherche (qualité des travaux et du projet, autonomie, production soutenue), un volet « service national d'observation » irréprochable et une volonté avérée d'enseigner.

Concernant le concours Astronome, il faut mentionner que le nombre de postes au concours se raréfiera inévitablement, allongeant de fait les carrières au grade d'astronome-adjoint. La promotion à la hors-classe des astronomes-adjoints, accessible dès le 7^e échelon, est alors une solution financièrement intéressante puisque la grille de salaires est celle d'un astronome 2^e classe. Par ailleurs, une promotion à la hors-classe des astronomes-adjoints n'interdit pas de se porter candidat au concours Astronome.

Recommandations aux candidats

Ces recommandations, émises dès le rapport de concours 2016, sont toujours d'actualité.

1. Utiliser le canevas qui est fourni, en respectant les normes proposées (taille de caractères, nombres de pages, structure du document). Cet effort permet au jury d'avoir une vision complète des candidatures sur la base de critères identiques. Apprendre à synthétiser car un bon dossier n'est pas forcément long.
2. Respecter les normes bibliométriques proposées. Il ne sert à rien de mélanger les revues de rang A et les colloques, ou de gonfler artificiellement une liste de publications avec des articles en préparation. De même, ne pas renvoyer vers ADS. Afin de faciliter le travail des rapporteurs, numéroter les listes de publications en respectant les différentes catégories proposées dans le modèle de dossier.
3. S'assurer d'avoir pris contact de manière approfondie avec le responsable du Service National d'Observation pour lequel on souhaite postuler. Le candidat doit s'insérer dans les besoins du service et non le contraire. Effectuer ces démarches largement en amont du concours pour permettre au responsable de SNO de répondre aux sollicitations de la section et de l'INSU.
4. S'assurer que les lettres de recommandation demandées parviennent directement et dans les temps à l'adresse email mentionnée dans le dossier et/ou sur le site web du CNAP. La date limite est « de rigueur » car des lettres arrivant tardivement rendent plus difficile leur prise en compte dans l'évaluation des candidatures. Enfin, nous rappelons que la limite de trois lettres de recommandation est stricte et ne souffre d'aucune exception.
5. Respecter le format recto-verso de la fiche récapitulative et sa place dans le dossier complet afin d'en faciliter l'extraction.
6. Envoyer les présentations en format PDF la veille de l'audition. Limiter la taille afin de permettre la diffusion par la messagerie électronique. Il est inutile d'avoir des images à très haute résolution car c'est le vidéoprojecteur qui limite la qualité. Proscrire également le dépôt sur des sites de téléchargements (dropbox, filesender, etc.)

Recommandations aux responsables de SNO

1. S'assurer d'avoir envoyé la description des besoins du SNO en réponse à la demande du président de la section. Cette description fine en termes de compétences nécessaires pour le fonctionnement et/ou développement du service, n'est pas une recommandation pour un candidat particulier. Elle vise à aider la section dans son travail d'évaluation. Laisser la section évaluer seule les compétences nécessaires pour un SNO ne garantit en rien un recrutement pertinent.
2. Maintenir à jour les informations dans la base de données des SNO de l'INSU (insu.obspm.fr).